

en ligne en ligne

BIFAO 58 (1959), p. 49-72

Werner Vycichl

Nouveaux aspects de la langue égyptienne.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710922 Athribis X Sandra Lippert 9782724710939 Bagawat Gérard Roquet, Victor Ghica 9782724710960 Le décret de Saïs Anne-Sophie von Bomhard 9782724710915 Tebtynis VII Nikos Litinas 9782724711257 Médecine et environnement dans l'Alexandrie Jean-Charles Ducène médiévale 9782724711295 Guide de l'Égypte prédynastique Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant 9782724711363 Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE) 9782724710885 Musiciens, fêtes et piété populaire Christophe Vendries

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

NOUVEAUX ASPECTS DE LA LANGUE ÉGYPTIENNE (1)

PAR

WERNER VYCICHL

INTRODUCTION

Les études que je me suis proposé de présenter ici s'écartent volontairement des méthodes traditionnelles de la philologie égyptienne, lesquelles reposent, en principe, sur les travaux de K. Sethe, notamment sa thèse De Aleph prosthetico in lingua aegyptiaca verbi formis praeposito (1892) et les trois volumes de son Verbum (1899-1902), dont nul ne conteste le mérite. Toutefois, il ne faut pas perdre de vue que nos connaissances se sont considérablement étendues au cours des six décades qui se sont écoulées depuis la conception de ces travaux. Je me bornerai à citer les nouvelles inscriptions et les nouveaux papyrus que l'on a découverts ainsi que deux nouveaux dialectes coptes, l'analyse des transcriptions cunéiformes et de l'orthographe syllabique, l'étude de la prononciation traditionnelle du copte, la comparaison linguistique de l'égyptien avec les langues sémitiques et chamitiques, etc. : dans tous ces domaines, des matériaux inédits sont venus enrichir notre science. On conçoit donc parfaitement que les deux ouvrages précités ne soient plus tout à fait à jour. Voici, à titre d'exemple, cinq cas où il apparaît clairement que le système établi par Sethe doit être révisé à fond :

a) Sethe reconstruit, à partir du copte, toutes les formes nominales et verbales de l'égyptien avec deux voyelles pleines : a et i. De plus, il connaît

(1) Communication faite au XXIVe Congrès des Orientalistes à Munich, le 3 septembre 1957 : Rezente Forschungen in ägyptischer Sprachwissenschaft (Vokalisation, Funktion, Syntax).

4

une troisième voyelle correspondant à l'e muet du français (ĕ). Il manque, dans son système, la voyelle u (français ou), que l'on devrait s'attendre à rencontrer en égyptien, à l'instar du berbère (à l'Ouest de la vallée du Nil) ou du sémitique (à l'Est). En supposant une répartition égale des trois voyelles pleines, on arrive à la conclusion, qu'environ le tiers des reconstructions de Sethe sont fausses (1).

- b) Sethe assigne à l'accent « dynamique » une place déterminée. L'adjonction du même suffixe produit, selon lui, toujours le même résultat. Néanmoins, cette règle n'a rien d'absolu. La terminaison -y de l'adjectif nisbé a disparu en copte (emnt « occidental » ymn.t-y), tandis que celle du duel, également -y, survit (cnte « deux » sn.t-y). Un mot h.t-y-w se prononce en copte :
 - εετε (A.), εε+ (F.) «cœurs» (pl.);
 - 2тну (A.), 2тноу (F.) «leur cœur» (sg.).

Ces exemples prouvent que les terminaisons n'étaient nullement identiques : la «masse» de la désinence du duel était sans doute plus grande que celle de l'adjectif nisbé et tel était le cas pour la terminaison de la 3e personne du pluriel (suffixe possessif) — qui déplaçait l'accent du mot — ce qui n'était pas le cas au pluriel.

c) Sethe transcrit l'hiéroglyphe du «roseau fleuri», selon le copte, tantôt par i, tantôt par y. Ce procédé me semble arbitraire car, bien souvent, les dialectes coptes ne sont pas d'accord sur la conversation ou l'amuissement de cette consonne:

D'après le sa'idique, il faudrait transcrire i'h et rmy-y.t; d'après le bohai-

 $^{(1)}$ C'est seulement dans un travail postérieur que Sethe examine quelques transcriptions cunéiformes contenant une voyelle u

(ou): Die Vokalisation des Ägyptischen, in ZDMG 77 (1923), 145-207.

rique, au contraire, $y^{\epsilon}h$ et rmt-y.t. A mon avis, seules les formes $y^{\epsilon}h$ et rmy-y.t sont anciennes.

- d) Sethe a reconnu l'influence qu'exerce la consonne 'ain sur la qualité d'une voyelle brève qui la précède. Pourquoi cette influence ne joue-t-elle pas dans le cas de oo? (S.); 10? (B.) qui reposent sur une forme *ya'hĕw? On devrait s'attendre, dans ce cas à *aa? (S.), *1a? (B.) comme on a caanq (S.), quanq (B.) « nourrir » issus de *sa'nĕħ.
- e) Sethe interprète la forme de кимє «Égypte» comme Kēmět « (la terre) noire», provenant de k-m-n «être noir» кмом (S.). On se demande où est passé le deuxième m, qui apparaît pourtant dans кмимє (S.) «noirceur». Également оүнр «grand» est issu d'une racine w-r-r et 2нм (S.) «est chaud» provient d'un verbe h-m-m, en arabe humm.

Ces problèmes montrent qu'il y a encore bien des cas à éclaircir dans la phonétique et la grammaire égyptiennes. Un certain nombre, en tout une vingtaine, seront traités ci-après.

§ 1. — Les voyelles longues. — Première série

Les voyelles ω , ι , ι du copte étaient bien longues $(\bar{o}, \bar{\iota}, \bar{e})$. Toutefois, il est intéressant de constater qu'elles correspondent, en sémitique, non à des voyelles longues, mais à des brèves, à savoir \check{a} , $\check{\iota}$, \check{u} (français ou). Ces correspondances ressortent du tableau suivant :

	ÉGYPTIEN	COPTE (S.)	STRUCTURE	SÉMITIQUE
				
a)	k- i - m	6ФМ	$*kar{a}$; $reve{e}m$	karm (ar.) « vigne »
	r-m-s	$ ho ilde{\omega} \psi$	$*rar{a}mreve{e}s$	ramat (ar.) « navire »
	m- w - t	ΜΟΥΟΥΤ	$*mar{a}wreve{e}t$	mawt (ar.) « mort »
	q- d - f	кመтч	$^*qar{a}dreve{e}f$	qatf (ar.) « cueillir »
<i>b</i>)	z- f - t	CIGE	$*zar{t}reve{e}t$	zift (ar.) «poix»
c)	$\acute{c} ext{-}n ext{-}w$	тниоү	$^* \dot{c}ar{u}new$	$\mathit{kun}ar{u}$ (akk.) « vous »

La structure du mot désignant la «vigne» se déduit des formes coptes : sg. сюм kāṣĕm, pl. соом (c'est-à-dire *kaṣm, plus désinence du pluriel). La vocalisation de r-m-s nous est conservé dans un conte grec connu sous le nom de «Songe de Nectanebô» (Wilken, Urkunden der Ptolemäerzeit I, 1927, p. 369). Une graphie z-f-t n'est pas attesté en égyptien, du moins à ma connaissance. Il est néanmoins probable qu'une telle forme ait existé dans cette langue, car nous pouvons la reconstruire d'après le copte; le kabyle, en Algérie, connaît la forme tizeft issue de ta-zift «poix» (1). Le fait que μ corresponde, dans $\tau \mu \nu \nu \nu \nu$, à une voyelle ν (français $\nu \nu \nu \nu$) paraît surprenant. Il semble pourtant qu'il s'agisse d'un développement normal. Le nom de nombre MHT «dix» a bien été transcrit en cunéiforme par mu-tu. Les nombreux cas dans lesquels o alterne avec н (авот «mois», pl. авит, твин «animal», pl. твиооує) laissent penser à une opposition $o:\ddot{o}$ (français eu, suédois ø, allemand ö). La prononciation traditionnelle du copte (2) (Nagāda, Zeinīya, Ahmīm, etc.) a conservé les formes мнт mäd «dix», онноу tānu «vous», тевин dabnä «animal» contre инв nīb «seigneur», PHC $r\bar{i}s \text{ «Sud »}$, AMH $am\bar{i}$ «viens!» (f.). Il ressort de cette tradition qu'il y avait deux sons en copte qui se cachaient en H, à savoir le son de l'eu français (aujourd'hui \ddot{a} , comme en anglais : man) et \bar{e} (français \acute{e}).

Les reconstructions du type $k\bar{a}s\check{e}m$ n'appartiennent pas à l'ancienne langue. Pour cette période-là, il faut compter avec des formes se rapprochant davantage du sémitique (kasm, ramas, mawt, qadf, zift). Ces formes se terminaient probablement par une voyelle ⁽³⁾.

L'insertion d'une voyelle auxiliaire devrait probablement faciliter la prononciation des deux consonnes finales après la chute de la voyelle. L'allongement de la voyelle principale s'est vraisemblablement produit à la pause, en fin de la phrase (hébreu : ¡äräṣ « terre », forme « pausale » ¡āräṣ). En égyptien, les formes « pausales » se sont généralisées et ont éliminé les autres.

⁽¹⁾ Vycichl, Der Umlaut in den Berbersprachen Nordafrikas, in WZKM LII (1955), 304-325, p. 321, n. 20.

⁽²⁾ William H. Worrel and W. Vycichl,

Popular Traditions of the Coptic Language, University of Michigan Studies, Humanistic Series, XLVI (1942), 297-354.

⁽³⁾ Voir § 7.

§ 2. — Les voyelles longues. — Deuxième série

Si w, i, i étaient primitivement brèves, quelles étaient alors les voyelles longues de l'égyptien? Le tableau suivant les indique :

	ÉGYPTIEN	COPTE	STRUCTURE	SÉMITIQUE
a)	g-r-w	коүр (В.)	*gārrĕw	[néant] « muet »
b)	hs. t - y - f	2TH4 (S.)	$*[h].]t$ - $iyreve{e}f$	<i>-īy-</i> «cœur»
c)	h- $ym.t$	[c]21M& (S.)	* hay $ar{u}m.a.t.$	[néant] «femme»

Le féminin de κογρ est καγρι, ce qui rappelle les noms de l'ogdoade d'Hermoupolis transcrits dans le papyrus magique de Londres et de Leide : ᾿Αμοῦν et ᾿Αμαῦνι, Χοῦχ et Χαῦχι. Dans le cas de ἔτης, il s'agit de la terminaison des adjectifs nisbés. La forme [c]ειμε s'explique par *hĕyümĕ.t, pl. *hĕyŏm[w]ĕt (210με). L'opposition ι : o dénonce un ancien \bar{u} (français ou).

Les voyelles longues de la deuxième série peuvent alterner avec les diphtongues correspondantes, notamment devant les désinences du féminin et du pluriel :

- ογ : _Aγ κογρ (B.) «muet», f. κ_Aγρι, χ_AΜογλ (B.) «chameau», f. χ_AΜΑγλι;
- н: аі мтнр (S.) « dieux » à côté de мтыр (S.), con «frère » forme un pluriel сину et єюм «mer » (S.) forme амыоу (-ну: ыоу);
- ι : οι le mois [¶ ι « choiak » (cunéiforme ku-ih-ku, nom d'un vase) s'appelle κιλεκ (S.) et χοιλκ (B.).

La diphtongue $\lambda \gamma$ se trouve dans certains pluriels, par ex. MKA2 « peine, souci », pl. MKAY2 (forme *maqāh, ensuite *měqăh, pl. *maqāh-ū), aussi 62206 « pied », pl. 6222 γ 6, à mon avis une expression d'argot (*kallāk, ensuite *kallāk, pl. *kallāk-ū), comp. maššāye « marcheuse » (f. à cause

de riģl. f.) dans l'argot des Mesālīb, entendu en 1935 à Louxor. La terminaison λιογ de πατλιογ (S.) «90» et de cost (B.), pl. cesoλιογ «murs» correspond à un ancien groupe -ī-ū (français -i-ou).

Observation. — Comme on voit, les deux voyelles H et I ont eu une double valeur, \bar{e} et \bar{i} ou \bar{o} et \bar{u} . La prononciation traditionnelle du copte nous renseigne en général sur la valeur de H. NHB «seigneur» se prononce $n\bar{i}b$, et amh «viens» (f.) est $am\bar{i}$; mais oyuh «nuit» est $u\bar{s}\bar{a}$. Toutefois, cette source n'est pas dans tous les cas sûre, car on prononce ϕ ph $\ell br\bar{a}$ «le soleil» bien que ce mot ait comporté un \bar{i} (cunéiforme $R\bar{i}a$); dans certains cas on a voulu différencier des mots semblables (\mathfrak{O} HPI : $\check{s}\bar{i}ri$; \mathfrak{O} CPI : $\check{s}\bar{a}ri$). Les groupes HI et HOY sont toujours prononcés ay et $\ddot{a}w$. De plus, la tradition hésite dans certains cas.

§ 3. — LA VOCALISATION DE
$$\blacksquare$$
 $\stackrel{\bullet}{\otimes}$ $Km.t$ «ÉGYPTE»

L'expression Km.t désigne primitivement la terre «noire » des alluvions du Nil par opposition à ti d'ér le «pays rouge» ou le désert. Le terme Km.t laisse supposer, en raison de son genre grammatical (f.), l'existence d'un nom de la terre qui aurait été féminin aussi, comme l'arabe 'ard et le berbère tamurt. L'opposition entre la terre «noire», le long du fleuve, et la terre «rouge» du désert est bien établie par le parallèle que nous fournit le somali, lequel connaît également ces désignations.

Toutefois, la dérivation de Km.t, copte khme (S.), xhmi (B.), pose un problème de phonétique, car les mots égyptiens et coptes ne montrent qu'un seul m, alors que l'égyptien en possédait certainement deux. Le verbe apparenté est k-m-m, en copte kmom (S.), xmom (B.). La vocalisation traditionnelle * $K\bar{e}m\bar{e}t$ ne montre qu'un seul m.

Il semble qu'à une certaine date les géminations de l'égyptien étaient compensées par l'allongement de la voyelle précédente. C'est ainsi que nous arrivons de *Kumma.t ou *Kömma.t à *Köme, car telle était la prononciation selon la forme copte XHMI Kāmi, Kāmi. Voici encore quelques cas analogues : KHM (S.), (pseudoparticipe) « noir » provient de *kömměy, *köměy; l'adjectif XHM dans APXHMIC « Horus le Noir » était *kömmo, * köm, comme

оүнр «grand», copte оүнр, est *wörr, wörr. Le féminin оүнре (dans есоүнре «Isis la Grande») remonte à *wörra.t, wöre et рімч «son nom» s'explique par *rinnĕf,* rīnĕf. Aussi коүр «muet», f. каүрі (B.) provient de *gārro, f. *gārra.t «qui se tait»; dans ce cas la quantité de la voyelle accentuée a été maintenue.

§ 4. — Les noms du type
$$\sqrt{}$$
 \star $\sqrt{}$ $\sqrt{}$ yrp

Le mot HPII (S.) « vin » a pu être prononcé de deux façons : $\overline{\ddot{o}r\tilde{e}p}$ (provenant d'un ancien *yurep) ou $\overline{\ddot{e}rep}$ (provenant d'un ancien *yirep). Dans ce cas, il n'y a aucun doute quant à la prononciation, car les arguments dont nous disposions parlent tous trois en faveur de la première lecture (* $\overline{\ddot{o}rep}$) :

- a) Ce mot figure en vieux nubien (1) comme emprunt sous la forme d'orp (OPII);
- b) La prononciation traditionnelle du copte est ārb, ärb (Zeinīya), yurp (Baʿarāt), orb (Balad es-Ṣiyāġ, à l'Est de Louxor);
- c) Vu les étroites relations qui existent entre l'égyptien et le sémitique, on serait tenté de rattacher la forme nominale en cause à un type sémitique. Nous avons dans cette famille de langues des formes comme qutl, qutal, qutul, comportant toutes un u bref en première syllabe, mais il ne s'y rencontre aucune formation en i long (*qītal ou sim.).

La prononciation était donc bien *yörĕp, plus tard örĕp. Aussi les autres formes nominales même type doivent être prononcées de la même façon : 2HKE «pauvre» (hqr), MPHQ) «rouge-orange» $l\bar{o}n\ damm\ il-gaz\bar{a}l\ (mrš)$, Π HPA «caille» (pr°), OYHHB «prêtre» (w°b), etc.

§ 5. — EXPLICATION DE LA FORME OO2 «LUNE»

Les formes 002 (S.), 102 (B.), provenant de $\downarrow \rightarrow \downarrow \downarrow y^h$ «lune» peuvent être reconstituées ainsi : *ya'hew ou *ya'ho. D'après une loi phonétique bien connue, on s'attendrait à ce qu'elles fussent devenues en copte xx2 (S.),

(1) Vycichl, vieux-nubien orpé, égyptien ērĕp (vin) : Étude sur la forme nominale nēfĕr, in KUSH IV (1956), 41-44.

1A2 (B.), sous l'influence de la consonne —, qui tend à communiquer son timbre à la voyelle brève précédente.

Pour expliquer les formes 002 (S.), 102 (B.), je suppose d'abord une assimilation (*yaḥḥo) et, ensuite, le développement d'un aleph compensant la gémination. Le développement ya'ho, yaḥho, yaḥho serait parallèle à celui de yatro, yarro (1), yarro «fleuve», en copte e100p (S.), dont l'aleph est effectivement attesté par l'hébreu 'N' (yōr, issu d'une forme *yār, *yarromme rōš «tête» provenant de *rāš, *raṣš). Cette façon d'interpréter le développement phonétique explique d'abord les formes telles que 002 (S.), 102 (B.), où l'influence de — ne joue plus et permet de grouper toute une série de cas pour l'élucidation desquels on serait obligé autrement d'imaginer plusieurs lois phonétiques.

Il s'agit des cas suivants:

- a) Le groupe 'h: ya'ho «lune» : yahho, yasho (2), en copte oos (S.);
- b) Le groupe h': wah'a.t «scorpion»: wahha, washa, en copte ογοοεε (S.);
- c) Le groupe tr: metra.t «midi»: merra, mesra, en copte meere (S.);
- d) Le groupe ḥy: mĕzuḥyu «crocodiles»: mesuḥḥu, mesuṣḥu, en copte Φcoo² (S.);
- e) Le groupe sǧ: mesǧer «oreille»: mešǧĕy, mešǧĕy, en copte маажє (S.);
- f) Le groupe pr: hupru «formes» : *hurru, *husru, cunéiforme Nip-huru-Ria (3), etc.

§ 6. — Un nomen agentis égyptien (4)

L'égyptien possédait un nom d'agent à l'instar du sémitique (arabe : $nagg\bar{a}r$ «charpentier», $tabb\bar{a}h$ «cuisinier», $hayy\bar{a}t$ «tailleur») ou du berbère

- (1) Une forme néo-égyptienne yrw est bien attestée et je ne vois pas quels sont les arguments qui parlent contre une lecture *yarro.
- (2) Les terminaisons -o, -ĕ.t, -ĕy sont censées reproduire la prononciation approximative de -w. -t, -y.
- (3) H. Ranke, Keilschriftliches Material zur ägyptischen Vokalisation, Abh. der Kgl. Preuss. Akademie der Wiss. 1910, Phil.-hist. Klasse, 96 p.
- (4) Vycichl, Ein nomen actoris im Ägyptischen. Der Ursprung der sogenannten empha-

(touareg : alĕmmaẓ «glouton», «qui avale», nefousi : aġĕmmay «teinturier»). L'a initial des formes berbères est l'ancien article (Vycichl, L'article défini du berbère, in Mémorial Basset, 1956, 140-146).

En copte, ces formes sont fort rares. Nous y avons 2AKO (S.) «sorcier», comp. $\frac{1}{2}$ hki «magie, sorcellerie», 21K (S.), issu d'un ancien * $hakk\bar{a}i$, puis * $hakk\dot{a}i$. Le bohairique a une vocalisation légèrement différente : AXO, provenant de* $hakk\bar{a}i$ 0 (*hki0).

Apophis, pp[w], le dragon ailé des textes magiques, survit dans la Bible comme $\mathbf{A}\phi\mathbf{w}\phi$ «géant» ('appāpo, de '-p-y «voler, to fly»).

CANOγO, l'injure bien connue du roman de Cambyse, s'explique aisément comme *sannādo (type bohairique) «poltron, qui a peur», de \bigcap \Longrightarrow snd. CNAT (ancien snğ) «avoir peur, craindre»; comp. arabe hawwāf.

A côté de la forme qattāl, l'égyptien en connaissait une autre du type qittīl ou sim. : σερμο (S.) «trappeur», pl. σερλοε.

§ 7. — Une terminaison nominale

Il y a des indices qui parlent en faveur de l'existence d'une ancienne terminaison nominale -u (français ou). Évidemment elle n'apparaît pas dans l'écriture hiéroglyphique qui ne reproduit que les consonnes, mais certaines formes coptes y font penser.

a) A côté de la forme para «son pied», pour l'ancien _ \(\subseteq \) rd-f, on a, en dialecte akhmimique, une forme pecra dont la voyelle «brisée» suggère la disparition d'une troisième consonne radicale. Cette consonne, désignée provisoirement par X, est d'ailleurs exigée pour expliquer la forme sahidique (*radXef*, provenant d'une forme plus ancienne *ridXef*). Je pense que cette consonne était y (*ridyef*), ce qui concorde avec l'étymologie proposée par W. F. Albright (AJSL 34, 90, 235): arabe r-d-y «fouler le sol» (dit du cheval), «sautiller» (corbeau), «partir» (d'un homme), pl. maradiy «pieds» (chameau, éléphant), etc. Or, *ridyef* laisse supposer l'existence d'une voyelle entre le nom ridy et la terminaison -f.

tischen Konjugation, in Museon LXV (1952), MIO V (1957), 14-15 (Pi 'elformen im Ägyp-1-4. Aussi OLZ XLVIII (1953), 293-294 et tischen und im Koptischen).

Si la qualité de cette désinence vocalique reste encore obscure, elle peut être déterminée pour les adjectifs nisbés où l'oscillation entre les graphies en -y et en -w laisse penser à une suite vocalique i-u (français i-ou) interprétée par les scribes soit comme iyu (français iyou) ou comme iwu (français iwou).

- b) La graphie néo-égyptienne cache deux formes différentes à savoir : α) hs.t-y-w «cœurs» εετε (A.), εε† (F.), provenant d'une structure hsetyu et β) hs.t-y-w «leur cœur» ετηγ (A), ετησγ (F.) correspondant à hs.téwu. D'après Sethe, les deux formes devraient être vocalisées en copte de la même façon. Le déplacement de l'accent tonique dans εετε : ετηγ s'explique par la terminaison nominale :
 - 2ετε (A.) comprend (1) le mot hs.t, (2) -iy comme terminaison des adjectifs nisbés, (3) -ū comme signe du pluriel;
 - 2TNY (A.) comprend (1) et (2) comme indiqués ci-dessus, (3) la terminaison nominale probablement \check{u} et (4) - \bar{u} comme signe du pluriel.

Dans le cas de $2\varepsilon \tau \varepsilon$, la fin du mot était *-it-iy- \bar{u} , réduit ensuite à *-ityu tandis que dans le cas de $2\tau \eta \gamma$, l'accent devait se déplacer : *-it-iy- \bar{u} -, ce qui donnait *-tiwu (issu de *-it-iy-u-u).

c) Cette désinence -u serait donc un suffixe nominal et non casuel comme l'est -u en arabe (nominatif : malik-u-n, locatif : min qabl-u). C'est très probablement ce même -u qui figure à la fin de certains noms masculins sous la forme de -w : ytrw «fleuve» mis pour *yatra-u (yatra-w) et qu'on doit supposer pour les adjectifs du type nfr «bon», wbh «blanc»; ceux-ci rappellent par leur forme (Νογαε, ογωκω) les participes arabes (āqil «intelligent», sāhin «chaud», kāmil «complet»). La voyelle ω de ces formes (ογωκω, κωων, *τωωε «rouge» dans Έρτωσι «Horus le Rouge, Mars») doit remonter à a bref, ce qui suggère un développement wābih-u, wábhu. et ensuite, après la chute de la voyelle finale, wáběh, wáběh.

§ 8. — La formation du féminin

La désinence du féminin s'écrit en égyptien . t; il est probable qu'elle était prononcée -a.t, comme c'est le cas dans les langues sémitiques où nous

avons des formes telles que šarr-a.t-um «reine» (accadien) ou malik-a.t (arabe).

Le copte nous prouve que cette voyelle était effectivement a:a) sn.t-y «deux» f. $c\bar{n}\tau e$ (S.), $eno\gamma +$ (B.), montre deux vocalisations qui se retrouvent en arabe (\underline{tinten} , $\underline{itnaten}$). La forme du bohairique remonte à *sin[y]a. $t-\bar{a}y$ (arabe \underline{tny} «deux») et b) Le mot copte désignant l'utérus est Meclud+ (B.), probablement *misy-a.t., dérivé d'une forme *misy-a.t.

Un troisième cas présente des difficultés. Il s'agit du duel sp.t-y «lèvres», ou plutôt d'une forme masculine spt-wy: cnoroy (S.), $c\phioroy$ (B.), où t a été considéré comme faisant partie de la racine (sepátway).

Après i, la voyelle a tombe. C'est ainsi que les adjectifs nisbés se terminent, au féminin, non en -y.t (*-iy-a.t), mais en -.t (- \bar{i} .t). Tel est le cas de $\frac{1}{2}$ rs.t «méridionale» (*r \bar{i} s \bar{i} .t) et de $\frac{1}{2}$ ymn.t-.t «au-delà, enfer», littéralement «(le pays) occidental», copte amen+ (*eymént \bar{i} t).

Il semble que l'égyptien possède, en dehors de cette formation extérieure, aussi un féminin à alternance vocalique :

```
NΟΥΤΕ «dieu», ΠΤωρε «déesse»<sup>(1)</sup>, ΠΤΑΙΡ «dieux»;

Βωκ «serviteur», Βωκε «servantes»<sup>(1)</sup>, ΕΒΙΑΙΚ «serviteurs».
```

Les formes du féminin singulier et du pluriel masculin montrent une alternance vocalique dans la deuxième syllabe (ω : μ). Nous ignorons la voyelle correspondante du masculin singulier, qui a été réduite à \check{e} ou à zéro en position non accentuée. Il ne semble pas qu'on doive envisager une troisième vocalisation (par ex. natur) car nous ne possédons aucun indice qui nous y autorise. Le problème qui se pose est donc le suivant:

- a) Y avait-il une opposition entre les formes du singulier et celles du pluriel (natar (2), f. natārat, pl. natīru), ou
- (1) Vycichl, Trois notes de linguistique amharique, in Annales d'Éthiopie II (1956).
- (2) Afin de ne pas compliquer la démonstration, la transcription ne tient pas compte ici de tous les changements phonétiques intervenus au cours de l'histoire. Pour le dévelop-

pement k:ć:č et k:ć:t, voir J. Vergote, Phonétique historique de l'égyptien, Louvain 1945, p. 22-24. — De même les terminaisons nominales -ĕw ou -o, etc., ont été volontairement simplifiées pour ne pas encombrer l'exposé. b) Y avait-il une opposition entre le masculin et le féminin (natir, pl. natīr-u, f. natārat)?

Il est exact que la forme $qat\bar{\imath}l$ sert en arabe de pluriel brisé ($ab\bar{\imath}d$ «esclaves, nègres», $baq\bar{\imath}r$ «bœufs», $ham\bar{\imath}r$ «ânes»), mais il semble hasardeux de supposer l'existence d'un pluriel mixte pour l'égyptien où l'on ne trouve même pas de trace d'un pluriel brisé. Par contre, l'opposition vocalique des formes masculines et féminines ($nat\bar{\imath}r: nat\bar{\imath}rat, ba\bar{\imath}\bar{\imath}k: ba\bar{\imath}\bar{\imath}kat$) a un pendant en sémitique (gue $\bar{\imath}ez: hadd\bar{\imath}s$ «nouveau», f. $hadd\bar{\imath}s, nak\bar{\imath}r$ «merveilleux, inconnu» (1), f. $nak\bar{\imath}r$, aussi $yam\bar{\imath}n$ «main droite» correspond, comme féminin, à l'arabe $yam\bar{\imath}n$). La seule différence qui existe entre les formes de l'égyptien et du gue $\bar{\imath}ez$ est l'adjonction de la désinence -a.t en égyptien, visiblement due à la tendance généralisatrice de cette langue.

Nota 1. — воже s'explique par *baṣākat, *ba-ākat, *bākat, євілік par *baṣīkū, *bayīkū, *bĕyīku *byēk(u), ĕbyaik. Le mot désignant «dieu» devait se prononcer primitivement náčīr, f. načārat, pl. načīrū. Une forme aberrante se trouve dans le nom du roi Binothris (IIe dynastie). Je ne saurais pas dire si 26N66T6 (S.) «monastère» remonte à hw.t ntr «maison de dieu», car, dans ce cas, on s'attendrait à une forme telle que *hat-nūte.

Nota 2. — Les féminins à alternance vocalique se sont conservés dans certaines langues sémitiques d'Abyssinie. Leslau cite pour le tigré : räqiq «délicate», f. räqqaq, qäṭin «thin», f. qäṭṭan, ṣällim «dark», f. ṣällam, ḥamälmil «brown», f. ḥamälmal, aussi räyam, f. «long», f. qäyah «red» et 'ĕlli «this» m. et 'ĕlla f., 'ayi m. «which?» et 'aya f. (Grammatical Sketches in Tigré, in JAOS, 1945, p. 182).

Les pluriels dits «brisés» du copte s'expliquent par le déplacement de l'accent : con «frère», pl. cnhγ, xogi «bateau», pl. εχηγ remontent à une base *sani, *ğasi. L'emprunt néo-égyptien ciom «mer», pl. λμλίογ, s'est rattaché à ce même type de formation.

(1) **7h.C.**, f. **7h.C** et **7h.C.7** signifie: 1. peregrinus; 2. alienus; 3. alius, mutatus; 4. inauditus, mirus (Dillmann, *Chrestomathia Aethiopica*, 1941, p. 226). — Ces formes peuvent être lues avec k simple ou avec kk et

j'ignore laquelle de ces deux transcriptions est la bonne. L'essentiel est en tout cas l'alternance vocalique : $nak(k)\bar{u}r$, f. $nak(k)\bar{a}r$ et $nak(k)\bar{u}rt$.

§ 9. — LA FORMATION DU PLURIEL DES NOMS MASCULINS

Les noms masculins prenaient au pluriel une désinence $-\bar{u}$ (français ou) et non, comme l'indiquent les grammaires, une terminaison consonnantique -w (vocalisée $-\check{e}w$) (1). Cette interprétation s'accorde parfaitement avec les faits connus:

a) Les graphies : cette terminaison n'est jamais écrite phonétiquement dans les textes les plus anciens, parce qu'elle était purement vocalique. Mais déjà, à la fin de l'Ancien Empire, on écrit quelquefois -w. Au Moyen Empire (Papyrus Westcar), les graphies avec -w sont la règle. Les partisans de l'existence de la terminaison -w (consonne) se voient placés devant une énigme : dans les textes les plus anciens écrits à une époque où -w était, à leur avis, prononcé, ce -w fait entièrement défaut. Vers la fin de l'Ancien Empire, quand il devait commencer à tomber dans la prononciation, ce -w commence seulement à apparaître dans l'écriture. Au Moyen Empire, quand -w n'était plus prononcé du tout, il s'écrit tout couramment.

b) L'expression $\[\sqrt[6]{111} - \]$ «toi-même» : cette forme signifie littéralement «tes membres», comme e-biye-k en bedja (2). Si l'on suppose une terminaison -w, on n'arrive pas à la forme copte (2ωω.κ), car *ħ'ōwěk aurait donné 2ωκ et *ħa'wěk 2λλκ. Par contre, ħā'ū-ka peut bien aboutir à 2ωωκ (comme s-'ħ'-f «le mettre debout» s'explique par *sa'ħā'ĕf);

⁽¹⁾ Vycichl, Gab es eine Pluralendung wim Ägyptischen? in ZDMG CV (1955), 261-270. (2) Vycichl, Die ägyptischen Ausdrücke für « selbst », in Museon XLVI (1953), 41-44.

- c) Enfin, il y a encore un argument comparatif : en haoussa, il y a une désinence $-\bar{u}$: $\S{ekar}-u$ «années», kunam-u «scorpions». En arabe, il y a également $-\bar{u}$ qui s'ajoute au nom ($f\bar{a}ris-\bar{u}-n$ «chevaliers» de * $f\bar{a}ris-\bar{u}-u-n$, u étant une désinence casuelle) et au verbe ($uqtul-\bar{u}$, $yaqtul-\bar{u}$, $qatal-\bar{u}$);
- d) Le témoignage des formes coptes : la terminaison du pluriel était tombé en copte (600M «vignes», anaya) «serments», abht «mois», etc.). Si po, «bouche» et «porte», forme un pluriel paoy, il évident que cet oy ne peut pas être la terminaison du pluriel, car il n'y a aucune raison pour qu'elle se soit maintenue dans ce cas. Je pense que cet oy est un son de transition qui facilitait, après l'amuissement de $s^{(1)}$ (dans * $r\bar{a}s\bar{u}$), le passage d'une voyelle à l'autre ($r\bar{a}w\bar{u}$, puis $r\bar{a}wu$, et enfin $r\bar{a}w$, paoy).

Nota. — Il semble indiqué de garder la transcription $-w: = \bigwedge |hrd-w|$ «enfants». $\bigcap - \bigvee |h| \rangle b$ «doigts». Dans le cas de sn-w-y «deux», la désinence du pluriel à été réduite à -ww- (* $siniww\bar{a}y$). Il est vraisemblable que $-\bar{u}$ n'est pas tombé d'un seul coup. On devra certainement envisager une première réduction vers la fin de l'Ancien Empire $(-\check{u})$ et la chute totale plus tard, peut-être au cours du Nouvel Empire.

§ 10. — LE PLURIEL FÉMININ

Le copte a conservé quelques pluriels féminins tels que πHYE (S.) «cieux» (* $p\bar{\imath}w\bar{e}t$), $e \iota \lambda 20 YE$ «champs» (* $yahw\bar{e}t$), etc. La terminaison - $w\bar{e}t$ semble être différente de celle du sémitique (arabe - $\bar{a}t$).

L'amharique possède une désinence $-\bar{o}\check{c}^{(2)}$, par ex. : $b\bar{e}t$ «maison», pl. $b\bar{e}t\bar{o}\check{c}$ (de *baytawti, acc. pl.). Cette forme montre que la terminaison $-\bar{a}t$ du sémitique contenait un w (comme amharique $m\bar{o}ta$ «il est mort» pour maw[i]ta, à côté de l'arabe $m\bar{a}ta$).

Les formes de l'égyptien (-w.t) et du sémitique (*-awat ou sim.) semblent reposer sur un type commun.

Plurale «byētwoč», «gyētwoč», etc., in Aegyptus XXXII (1952), 491-494.

⁽¹⁾ J. Vergote, Phonétique historique de l'égyptien, p. 84-85.

⁽²⁾ Vycichl, Zur Herkunft der amharischen

§ 11. — LA FORMATION DU DUEL

Le duel de l'égyptien est caractérisé par une désinence -y; les noms masculins prennent la terminaison -wy et les noms féminins se terminent par -ty. Les éléments -w- et -t- de ces terminaisons semblent correspondre aux désinences d'une série de noms masculins tels que hf:-w «serpent», mny-w «berger», šm-w «musicien», whm-w «héraut», wh-w «pêcheur», et au suffixe bien connu des noms féminins.

Cette interprétation, aujourd'hui généralement admise, appelle néanmoins quelques observations. Tout d'abord, la désinence -w n'était pas commune à tous les noms masculins, dont la grande majorité ne connaît pas de distinction générique (hr «face», rs «bouche», ls «langue», ynb «mur», whr «chien»). Ce n'était qu'un groupe de noms, pour la plupart des nomina agentis, qui portaient ce -w. La présence de cet élément devant la désinence du duel s'expliquerait donc par une généralisation de ce suffixe. Cette interprétation n'indique pas pourquoi -w- paraît uniquement devant la désinence du duel, et jamais devant d'autres suffixes, par ex. devant le suffixe -y des adjectifs nisbés, devant les suffixes pronominaux, etc.

Toutefois, il y a encore un autre raisonnement qui ne se borne pas à démontrer le manque de fondement de l'explication traditionnelle mais nous éclaire sur l'origine de cet élément.

Il suffit de comparer les trois différents types du pluriel que connaît l'égyptien (suffixe -n, suffixe -w, préfixe y-) avec les formes correspondantes du singulier et du pluriel pour saisir le mécanisme du système :

TYPE DU PLURIEL	SIGNIFICATION	SINGULIER	DUEL	PLURIEL
_			_	
Suffixe -n	« il »	$\cdot f$	sn-y	sn
Suffixe $-w$	« dieu »	nčr	nčr-w-y	nčr-w
Préfixe -y	« celui-ci »	pn	y- pn - y	y- pn

On voit, comme le tableau le montre, que les formes du duel sont dérivées, dans tous les trois cas, non des singuliers correspondants — ce qui aurait donné *-f-y, *nčr-y, *pn-y — mais des pluriels. Cette constatation peut surprendre, mais nous connaissons des analogies dans les langues sémitiques. En

arabe, on dit bien antum-ā «vous deux» et hum-ā «eux deux», dérivés des pluriels antum «vous» et hum «eux» (et non des singuliers anta et huwa). Le sud-arabique a les formes sm-y «eux deux» (minéen) et hm-y (sabéen). En français, on dit «deux rois», expression comportant le signe du pluriel (-s) et le nombre «deux».

La formation du féminin est différente : sn.t «sœur», mais sn.t-y «deux sœurs». Ceci tient probablement à l'ancienne fonction du t comme signe du nomen unitatis : le groupe -t-y signifiait primitivement «deux unités».

La terminaison du duel était probablement $-\bar{a}yi$. En sémitique, j'ai pu isoler un élément $-\bar{a}yi$ ou $-\bar{a}y$ (1) et le haoussa a conservé, au moins dans le dialecte de Damageram, un duel en $-\hat{a}y$.

Le nom de nombre sn-w-y «deux» (m.), en copte cnay (S.) a été interprété par W. Till comme *sn-iww-ey, dans ses cours à l'Université de Vienne. En partant du sémitique, qui connaît une racine $\underline{t}\text{-}n\text{-}y$ «deux», nous arrivons à une forme *siny- \bar{u} - $\bar{a}y$ constituée par siny- (accadien sin- $\bar{a}ni$, arabe $\underline{t}in$ - $\bar{a}ni$ à côté de $i\underline{t}n$ - $\bar{a}ni$, berbère sin), l'élément du pluriel (- \bar{u} -) et la terminaison du duel (- $\bar{u}y$).

Il faut supposer qu'un changement de fonction s'est opéré dans cette forme sans qu'il soit nécessaire d'intervertir l'ordre des différents éléments. * $Siny\bar{u}\bar{a}y$ avec ses deux voyelles voisines ne correspondait pas aux habitudes articulatoires des anciens Égyptiens qui en faisaient * $siniww\bar{a}y$, en substituant le groupe $y\bar{u}$ ou yuw par iww,

§ 12. — Les adjectifs nisbés

L'arabe possède des adjectifs formés par une désinence -ī (arabe classique -iyy) exprimant une relation, par ex. 'arab-ī «arabe», miṣr-ī «égyptien», habaš-ī «abyssin». Ces formes existent aussi en berbère où ils sont plus diffi-

cas: humā « ils » (duel) provient d'un *humāy (sabéen hmy) et tayr « oiseau », hayt « mur » proviennent de *tāyir « volant », *hāyit « entourant ».

⁽¹⁾ Vycichl, Die Deklination im Arabischen, in Rivista degli Studi Orientale (Roma), XXVIII (1953), 71-78. En ce qui concerne le duel, il est vrai que āyi passe en arabe à āi (ibqāyi: ibqā;i). Mais il y avait aussi d'autres

ciles à déceler et se trouvent très fréquemment en égyptien : $n\check{c}r$ «dieu» forme $n\check{c}r$ -y «divin» (1), nbw «or» forme nby-y «orfèvre».

La voyelle des formes égyptiennes était $\bar{\imath}$, comme en arabe hi.t-y-f «son cœur» donne en copte 20H4 (B.), prononcé - $ht\bar{\imath}f$. Les anciennes formes en -y-y s'expliquent comme suit. Il s'agit de formes telles que nabaw «or», où l'on partait de naba (sans suffixe): $naba-y-\bar{\imath}y$; il y a donc le premier y comme son de liaison (gleitlaut) et le deuxième y comme élément caractéristique de l'adjectif nisbé. Très probablement, ces formes portaient encore une terminaison nominale (* $naba-y-\bar{\imath}y-u$). Les formes en -w se terminaient probablement en -w (issu de v).

Toutes les grammaires (2) considèrent la particule du génitif indirect () comme dérivé de la préposition — (à, datif). Je ne pense pas que cette explication soit juste. Nous savons que la préposition était prononcé * $n\bar{i}$ avec \bar{i} long (copte nhtth, de * $n\bar{i}$ -éun \bar{u} «à vous») tandis que la particule — avait un \bar{i} bref, comme il ressort de \bar{j} — «métal du ciel, fer», en copte senuie. On voit que les voyelles ne sont pas les mêmes (\bar{n} : 1). De plus, il n'y a aucune langue chamito-sémitique qui forme son génitif à l'aide d'un adjectif nisbé d'une préposition. La particule — \bar{j} , f. — est certainement d'origine démonstrative comme d en araméen (ou en arabe marocain) ou n en berbère.

§ 13. — LA FONCTION PRIMITIVE DES DÉSINENCES NOMINALES

En égyptien, comme dans les langues sémitiques et en berbère, le génitif (la differentia specifica) se place après le nomen regens : nb p.t « seigneur du ciel », nb.t pr « maîtresse de maison ». C'est la position que nous connaissons en arabe (rasūl Allah «le prophète de Dieu ») et dans d'autres langues (malais : ayer laut « eau de mer »). Aussi les pronoms suffixes peuvent être

⁽¹⁾ Vycichl, Bau und Ursprung der ägyptischen Nisbe, in WZKM 1936.

considérés comme noms, car *nb-f* «son seigneur» est le «seigneur de lui». Au point de vue grammatical, il n'y a aucune distinction entre *nb p . t* et *nb-f* : c'est nous, les Européens, qui avons mis le tiret.

Tout autre est le cas des désinences nominales telles que nous les retrouvons dans něr-y «divin», něr.t «déesse», něr-ū «dieux», něr-w-y «deux dieux», etc. Pour déceler la signification primitive de ces formations, nous attribuons à chaque élément un sens concret. Il est alors évident que ces formes n'ont jamais pu signifier «dieu de celui», «dieu de femme», «dieu de multitude», «dieu du paire», etc., mais tout au contraire «celui de dieu», «femme de dieu», «multitude de dieu», «paire de dieux», etc. Il se peut que la signification réelle de ces éléments n'ait pas été, dans tous les cas, exactement celle que nous venons de leur assigner et peu importe. L'essentiel est le fait que nous nous trouvons ici en présence d'une construction où le génitif, la differentia specifica est placé devant le nomen regens, comme c'est le cas dans les langues indo-européennes, dans les langues du Caucase et en basque.

Ce sont les vestiges d'une couche pré-chamito-sémitique.

§ 14. Les pronoms suffixes

Les pronoms suffixes de l'égyptien (1) montrent de nombreuses analogies avec les formes correspondantes d'autres langues chamito-sémitiques. Le tableau suivant comprend les formes du haoussa (British Nigeria), du berbère (chleuh du Sud-Est marocain), de l'égyptien, du bedja (entre la vallée du Nil et la Mer Rouge), de l'arabe classique et de l'accadien :

	HAOUSSA	BERBÈRE	ÉGYPTIEN	BEDJA	ARABE	ACCADIEN
						delica sa ma
Sg. 1re	[ni]	i	* ī	ι	\bar{i}	ī
$2^{\mathrm{e}}\ \mathrm{m}$.	ka	k	*ka	k(a)	ka	$kar{a}$
$2^e f \dots$	ki	[m]	$*\check{c}i$	k(i)	ki	$k ar{\imath}$
3^{e} m .	sa	S	[* f~]	S	hu	$\check{s} ilde{u}$
$3^{\mathrm{e}}\ \mathrm{f}$	[ta]	s	*sa	S	$har{a}$	$\check{s}ar{a}$
Pl. 1 ^{re}	[mu]	$nreve{e}[\dot{g}]$	*na	n(a)	$nar{a}$	$nar{\iota}$
$2^{ m e}$	ku	$kwreve{e}n$	$^*\check{c}unar{u}$	kna	kum	$kunar{u}$
3^{e}	su	sĕn	$*sunar{u}$	sna	hum	$oldsymbol{\check{s}un}ar{u}$

⁽¹⁾ Vycichl, Die ägyptischen Pronominal-Endungen, dans Museon LXVI (1953), 381-389.

§ 15. L'ORIGINE DE LA CONJUGAISON $s \check{g} m f$

Cette conjugaison est une innovation de l'égyptien et c'est la raison pour laquelle il est difficile de retrouver ses origines. Trois explications ont été avancées jusqu'à présent :

- a) Comme participe actif : sğm-f signifie «écoutant est-il» ou «il écoute»;
- b) Comme participe passif : sğm-f signifie «son écouté est» ou «il écoute»;
- c) Comme nom verbal : sğm-f signifie «son écouter est, soit» ou «il écoute».

On dit aussi en arabe : darb-o šadīd «il frappe fort», littéralement «sa frappe est forte». Il semble difficile d'adopter les solutions a et b car, dans ces cas, on devrait s'attendre à des formes telles que *sğm.t-s «elle écoute». littéralement «écoutante est elle» ou sğm-w-f «il écoute (ses paroles)», littéralement «ses écoutés sont (ses paroles)». On sait à quel point les Égyptiens de l'ancienne époque observaient l'accord des participes (yh.t nb.t nfr.t nh.t nčr ym).

5.

§ 16. — Les verbes bilitères

L'égyptien connaît une multitude de verbes à deux consonnes : hr «tomber», tm «être complet», yp «compter». Cette classe fait défaut dans les langues sémitiques. Toutefois, certains de ces verbes se rattachent à des verbes sémitiques, par ex. hr ne doit pas être séparé de l'arabe harr «tomber, se prosterner» et tm est tamm «terminer, être terminé». Peut-être disait-on aussi *yapp «compter».

Le verbe \(\) iq «périr» a conservé en copte un causatif Tako-q dont l'a est expliqué comme résidu du i. Or, cette consonne tombe en syllabe non accentuée (kim-y «jardinier», hit-y-f «son cœur» : 6ME, 2THQ et non *cámé, *hatēf) et il vaut mieux, à mon avis, interpréter cette forme comme étant issue de *iaqq-á-f. On aurait donc *iaqq, comme *harr, *tamm.

Ces verbes forment une classe distincte de celle du type wnn «être», wrr «être grand», kmm «être noir».

§ 17. — Les verbes fréquentatifs

Les langues sémitiques d'Éthiopie possédent un thème fréquentatif du verbe désignant une action répétée. En amharique, laqqama signifie : «il a ramassé» et laqāqqama «il a ramassé (un peu) par-ci et par-là» (impératifs : lĕqam, laqāqĕm). Cette formation est attesté en sud-arabique w-ʿlly w-zwwr, c'est-à-dire wa ʿalālaya wa zawāwara (M. Höfner, Altsüdarabische Grammatik, § 72).

La même formation existe en berbère : touareg ĕfrĕd «brouter » et fĕru-rĕd «brouter en prenant une bouchée ici, une bouchée là », kabyle brurĕq «briller» (par éclats rapides), ḥnunĕf «se traîner par terre », qdudĕḥ «être coupé en petits morceaux ».

Il semble que l'égyptien ait également connu cette formation, car les noms tels que ynnk, nom d'une plante, $s\check{s}\check{s}k$, nom d'un dieu, nssq, nom d'une maladie, $z\check{s}\check{s}n$ «lotus» (en copte $\omega\omega\omega\check{n}$ de * $z\check{e}\check{s}\check{a}\check{s}\check{e}n$) ont certainement rapport avec des thèmes verbaux du type * $yan\bar{a}nek$, etc. Quelques-uns de ces thèmes survivent effectivement en copte comme $xpape(A_2)$ «disperser», $\omega\varepsilonae(A_2)$ «battre» et * $\pi\lambda\lambda\epsilon$ (A2) (signification inconnue),

stat. pron. Πλλασω (1), contre χωωρε (S.), ωρωωσε (S.). Aussi le qualitatif CMAMAT (S.) «bénit» ne se rattache pas directement à CMOY (S.) «bénir» (s. s-ms), mais à une forme fréquentative de la Basse Époque (*smm' ou sim.). On peut donc conclure que l'égyptien possédait également ces formes, au moins dans la langue profane.

C'est un fait connu que certains verbes sémitiques II ae. inf. (verbes concaves) figurent, en égyptien, dans la classe des verbes ult. inf. (arabe lwb «avoir soif»: yby, hébreu 'wp «voler»: 'py d'où *appāpo «Apophis», le «dragon volant»). On peut se demander si le verbe égyptien mry «aimer» n'appartient pas à la même catégorie.

En effet, nous trouvons en arabe, non un verbe mwr ou myr qu'on pourrait rapprocher de mry, mais un rwm «désirer» qui aurait pu donner rmy en égyptien. Pour arriver à mry, il faut supposer une métathèse rmy: mry.

Nous savons que des métathèses existent. De plus, il est connu que les métathèses se produisent très fréquemment entre liquides (m:r). Enfin, les métathèses ne constituent pas des phénomènes isolés dans une langue mais ils y apparaissent en groupes. Ainsi, on dit à Louxor tout couramment marāliya pour malaria et bakarōliya pour baccalauréat

L'étymologie sémitique proposée pour *mry* «aimer» n'est donc jusqu'à présent qu'une *possibilité*. Pour en tirer une certitude il faut que nous puissions prouver qu'en égyptien a existé une tendance (qui n'était d'ailleurs pas nécessairement absolue), selon laquelle la séquence *r-m* était remplacée par *m-r*.

§ 19. — L'ÉTYMOLOGIE DU MOT 🖣 📐 🛦 mr DÉSIGNANT LA PYRAMIDE

La métathèse rm: mr, postulée dans le paragraphe précédent, se trouve confirmée par un deuxième cas. Celui-ci explique l'origine et la signification

(1) Ces formes se trouvent dans H. J. Polotsky, Manichäische Handschriften der Homilien, 1934. primitive du mot \P \triangle \triangle mr «pyramide», longtemps considéré comme une expression isolée dans la langue égyptienne.

L'arabe classique connaît un mot mair ou mēr qui signifie : a) « surplus, surcroît, addition, supplément », par ex. ce qu'on ajoute tout en haut du dos d'une bête de somme, par-dessus la charge partagée en deux sacoches ou paquets pendants de chaque côté; b) « colline, tertre »; c) « tombeau, sépulcre »; d) « degré, marche (d'un escalier) » et une expression apparentée rīm signifiant « tombeau, sépulcre » (A. de Biberstein-Kazimirski, Dictionnaire arabe-français, Paris 1860, vol. I, p. 964-965). L'hébreu connaît rām, yārūm « être haut », rāmā « hauteur », r-y-m signifie « haut » en sud-arabique.

En appliquant la métathèse à raim, rēm ou rīm, nous obtenons, en égyptien, \uparrow \searrow \swarrow rm «pyramide» qui n'est qu'un «surplus», un «amas (de pierres)», une «colline (artificielle)», un «tombeau» et un «sépulcre» construit en pierre et de dimensions gigantesques. On voit que l'étymologie rwm: mry du paragraphe précédent peut être acceptée sans hésitation.

Nota. — Un troisième cas de la métathèse rm:mr est attesté dans un emprunt néo-égyptien, mrh «lance» provenant du sémitique (hébreu romah, arabe rumh). Ce mot survit en copte Meper (S.) (W. Spiegelberg, Koptisches Handwörterbuch, Heidelberg 1921, p. 64). Il est bien entendu qu'il existe de nombreux cas en égyptien où la métathèse rm:mr n'a pas eu lieu. La métathèse s'opérait probablement dans une région limitée, et la langue officielle n'en a conservé que certaines formes (Le Museon LXXI, 1958, 149-52).

$\S~20.$ — Les trente temples du roi Fa/awndjiyous $^{(1)}$

L'étude du problème que posent les trente temples construits à Memphis par le roi Fasawndjiyous a été choisie pour terminer cet exposé de phonétique et de grammaire parce qu'elle illustre bien la portée générale des considérations linguistiques, même lorsqu'il s'agit surtout d'archéologie ou d'histoire.

Le roi Fasawndjiyous figure dans la chronique de Yoḥannes Madabbar,

(1) Vycichi, Qui était Fa:awnğiyus? in Annales d'Éthiopie II (1956), 181-185.

évêque copte de Nikiou qui était contemporain de la conquête arabe. L'œuvre de ce dernier est conservée dans une traduction éthiopienne (gesez) dont la Bibliothèque nationale de Paris possède un exemplaire. Le roi Fasawndjiyous, qui adore le soleil et ferme les temples des autres dieux est un personnage complexe, dans lequel se fondent des traits de plusieurs rois. Le fait d'avoir construit trente temples dans la ville de Memphis n'est rapporté, du moins à ma connaissance, par aucun autre écrivain. Tout le problème a été traité plus largement dans les Annales d'Éthiopie (II, 181-185) et c'est pourquoi je me contente ici de ne citer que brièvement les faits à comparer.

L'historien arabe $Maqr\bar{\imath}zi$ nous a transmis quelques renseignements sur la ville de Memphis qui ne semblent pas être sans rapport avec le récit de $Yohannes\ Madabbar$. Le roi Baisar habitait Memphis avec trente personnes; cette ville s'appelait aussi $M\bar{a}fa$. Le roi $Menq\bar{a}wu\check{s}$ fonde Memphis pour ses trente filles. Quatre princes égyptiens, $Qobt\bar{\imath}m$, $A\check{s}moun$, $Atr\bar{\imath}b$ et $S\bar{a}$ construisent la ville de Memphis pour y habiter, en tout trente personnes; cette ville s'appelait aussi $N\bar{a}fat$ qui signifie « trente » dans leur langue (عمالة).

On peut se demander quel était le but de tous ces faits rapportés par *Maqrīzi* dont aucun ne repose sur un fondement historique. Il s'agit seulement, tout compte fait, d'établir une relation entre la ville de Memphis et le nombre «trente»:

I	II	III	IV	V	VI
AUTEUR	ROI	NOMBRE	ÉLÉMENTS	VILLE	REMARQUE
Y. Madabbar	${\it Fa:} a wnd jiyous$	trente	temples	$\mathbf{Memphis}$	néant
Maqrīzi	Baiş ar	trente	personnes	Memphis	$Mar{a}fa$
Maqrīzi	$Menqar{a}wuar{s}$	trente	filles	Memphis	néant
Maqrīzi	4 princes	trente	gens	$\mathbf{Memphis}$	$N\bar{a}fat = 30$

On voit que seules les troisième et cinquième colonnes du tableau concordent («trente» et «Memphis»). Les deux remarques sur le nom de la ville — Māfa et Nāfat — nous apprennent qu'il s'agissait (dans tous les quatre cas) d'un rapprochement du nom мнч (prononcé *Māfi) et de f. *маві (В.)

«trente» (prononcé mafi). En saʿidique nous avons les formes мадь, f. мадьє. Le flottement entre в et ч est bien connu. $N\bar{a}fa$ — car ainsi faut-il lire $\ddot{b}\dot{b}$ — montre la dissimilation labiale comme on a, en hébreu, $N\bar{o}ph$ à côté de $M\bar{o}ph$.

Le nom de la ville de Memphis présente en copte de nombreuses variantes : мємвє, мємвє, мійчє, мійвє, мувві (S.), мєчі, мнчі, мемчі (В.), мійчє (А.), toutes issues de Mn-nfr, ou plutôt de Mn-nfr-mry-R', nom de la pyramide du roi Phiops (VIe dynastie). Les formes sans м ои и comportaient au moins initialement un son nasal (Mēfi, Māfi) prononcé ā en arabe (المالة عند الله المالة عند الله المالة عند الله المالة عند الله المالة المالة

Il s'agit donc, tout simplement, dans le cas des trente temples du roi Farawndjiyous, d'une étymologie populaire copte avancée pour expliquer le nom de la ville. En réalité, ces trente temples n'ont jamais existé.